



Le plateau sportif:
un équipement pour tous

BOUÉE INFOS

Mai 2011 - N°171

SOMMAIRE

Infos municipales	1-4
Conseils Municipaux	2-3
Histoire locale	4
Infos associatives	5-6
Manifestations	7
	8

Lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin

Très urticantes, les chenilles processionnaires du pin sont à l'origine de nombreuses réactions allergiques, parfois graves, pour les humains comme pour les animaux domestiques.

La FDGDON 44 va organiser sur la commune une campagne de lutte collective contre ces nuisibles.

1/ **Il s'agit d'une lutte biologique** : le traitement se fait par pulvérisation, depuis le sol, de bacille de Thuringes (sans danger pour les personnes, les animaux et l'environnement).

2/ **Le traitement se fera à partir de septembre et jusqu'à la mi-décembre.**

Vous serez prévenus par courrier, dans la semaine qui précède l'intervention, de la date prévue.

3/ **Le coût de l'intervention :**

Nombre d'arbres à traiter	Coût du traitement
De 1 à 5	55 €
De 6 à 10	80 €
De 11 à 15	105 €
De 16 à 20	130 €
De 21 à 30	155 €
De 31 à 40	180 €
De 41 à 50	205 €



Afin que nous puissions prendre en compte votre demande, vous devrez préciser, lors de l'inscription, vos noms, adresse, numéro de téléphone, ainsi que le nombre d'arbres à traiter et le lieu du traitement, s'il est différent de votre domicile.

Pour participer à cette lutte collective, vous devez impérativement vous inscrire auprès de la mairie, avant le 18 juillet 2011.

Pour toute information complémentaire : www.fdgdon44.fr ou 02.40.36.83.03

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les nouvelles inscriptions pour le transport scolaire à la rentrée 2011/2012 devront être effectuées :

en mairie du 17 mai au 15 juin 2011

En ce qui concerne les reconductions, les fiches seront adressées directement aux familles.

Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes - service des transports scolaires au 02.40.56.80.69.



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2011

Le Conseil Municipal :

* **approuve** les comptes-rendus du Conseil Municipal des 27 janvier et 10 février 2011

* **ajoute** un point à l'ordre du jour : avenant n° 1 au lot gros œuvre pour la construction du bâtiment accueil enfance

* **vote** les taux d'imposition 2011 sur la base d'une augmentation de 5 % pour la taxe d'habitation et le foncier bâti, à l'identique pour la taxe sur le foncier non bâti, à savoir : taxe d'habitation : 12,75 % (+0.61 par rapport à 2010), taxe sur le foncier bâti : 15,12 % (+ 0,72 par rapport à 2010), taxe sur le foncier non bâti : 26.21 % (inchangé)

* **octroie** les subventions suivantes :

Associations	Subventions
Bouée Travaux Manuels	75 €
Bouée Boxing Club	500 €
Groupe d'Histoire Locale	200 €
Amicale Laïque - travaux manuels	300 €
Société de Chasse	200 €
Comité des Fêtes	300 €
Bouée Tennis de Table	500 €
Choréd'elles	200 €
Grymda	200 €
Olympique Pétanque Bouésienne	100 €
UNC Cordemais	50 €
UNC Savenay	40 €
Asso. Des Donneurs de Sang	50 €
ADIL	193.26 €
La Croix d'Or - Section Savenay	50 €
Vie Libre	50 €
Aide à Domicile Temporaire	100 €
ADMR	1 380 €
C.C.A.S.	2 300 €
ASCODE L.A	50 €
La Rose des Vents	50 €
Section des Jeunes Sapeurs Pompiers	100 €
Les Restos du Coeur	200 €
TOTAL	7 188.26 €

* **accepte** d'octroyer une subvention exceptionnelle à l'école privée Sainte Thérèse d'un montant de 12 € par élève pour financer une partie de la classe découverte du cycle 3

* **décide** d'affecter le résultat cumulé de l'excédent de fonctionnement du compte administratif de la commune du

* **approuve** les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2010 :

I- *Compte administratif 2010 commune :*

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		25 226.70		28 929.11
Opérations de l'exercice	444 575.17	380 040.90 (dont 1068 : 230 000)	376 878.19	609 475.16
TOTAUX	444 575.17	405 267.60	376 878.19	638 404.27
Résultats définitifs		- 39 307.57		+ 261 526.08

montant de 230 000 € pour financer les investissements 2011

* **décide** d'affecter le résultat cumulé de l'excédent de fonctionnement du compte administratif du budget assainissement du montant de 16 000 € pour financer les investissements 2011

* **décide** de créer une régie pour le spectacle de claquettes qui aura lieu le 9 avril prochain et **fixe** le tarif à 4 €

* **autorise** le maire à signer la convention d'association avec l'école privée Sainte Thérèse

* **prend note** de l'estimatif des travaux de PAVC pour 2011 et **propose** de réunir la commission voirie pour définir les priorités

* **sollicite** la subvention des amendes de police 2010 pour la mise en sécurité de la voie du lotissement du Bois Giraud d'un montant de 5 800 € HT

* **accepte** l'avenant n° 1 du lot gros œuvre dans le cadre de la construction du bâtiment accueil enfance pour un montant de 1 548,10 € HT qui s'ajoute au marché initial de 148 758,54 € HT soit un montant du marché de 150 306,64 € HT (3 voix contre et 1 abstention)

* **prend note** des permanences des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011

* **décide** d'organiser le feu d'artifice le samedi 16 juillet 2011

* **est informé :**

- d'un devis de pose de grillage près de la salle des fêtes d'un montant de 663 € HT et décide de solliciter d'autres propositions

- décide d'enlever les panneaux de basket afin d'installer le plateau sportif

- que les travaux de préparation pour l'installation du plateau sportif débiteront lundi 14 mars

- du départ en retraite de Madame TRÉGRET prévu le 31 mars 2011 et de son remplacement jusqu'à fin juin

- de l'invitation de la croix rouge pour une réunion dans leur nouveau local à Savenay le 24 mars à 18h30

- que le conseil d'école aura lieu le 28 mars

des commissions communales

- Commission bâtiment : définition des éventuels travaux au local technique et demande au comité des fêtes de libérer la partie du bâtiment qui leur est allouée et de s'installer dans une des granges rénovées

II – Compte administratif 2010 assainissement :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		23 783.81		4 352.43
Opérations de l'exercice	16 102.74	29 435.31	10 050.31	25 417.37
TOTAUX	16 102.74	53 219.12	10 050.31	29 769.80
Résultats définitifs		+ 37 116.38		+ 19 719.49

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2011

Le Conseil Municipal :

* **approuve** le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mars 2011

* **vote** les budgets primitifs 2011, à savoir :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Budget communal	1 568 000 €	1 568 000 €	630 000 €	30 000 €
Budget assainissement	87 151.69 €	87 151.69 €	34 90 €	34 900 €

* **définit** les travaux de PAVC pour 2011 comme indiqué ci-dessous et **autorise** le maire à solliciter la subvention auprès du Conseil Général :

Tranche ferme
Le châtelier
La Violière
Les Foliettes
La Bessardais
En option
Les Philippières
Bel Air

* **accepte** l'avenant n° 1 du lot cloisons sèches dans le cadre de la construction du bâtiment accueil enfance pour un montant de 2 171.74 € HT qui s'ajoute au marché initial de 21 717.49 € HT soit un montant total de 23 889.23 € HT

* **accepte** l'avenant n° 1 du lot plomberie-sanitaires dans le cadre de la construction du bâtiment accueil enfance pour un montant de 494.68 € HT qui s'ajoute au marché initial de 21 747.49 € HT soit un montant total de 28 181.68 € HT (1 abstention)

* **sollicite** auprès du Conseil Général la subvention au titre des projets de territoire du Département et de la Communauté de Communes Loire et Sillon dans le cadre des contrats de territoire 2009-2011.

* **approuve** le plan de financement des travaux de construction du bâtiment accueil enfance

* **sollicite** la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 pour les études relatives aux travaux de la station d'épuration

* **alloue** une subvention de 100 € à l'association « La Croix Rouge Française »

* **vote** une subvention de 150 € au Conseil Général pour le fonds de solidarité logement (FSL)

* **donne un avis favorable** à la demande d'un habitant de Couébas d'acquérir une partie d'un terrain communal jouxtant sa propriété et **charge** la commission voirie de se rendre sur place pour étudier le projet

* **accepte** la rétrocession des parties communes du lotissement le Clos de l'Église à savoir la voirie, les espaces verts, ainsi que les équipements collectifs

* **donne un avis favorable** pour l'affiliation du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de l'Isac au Centre de Gestion de Loire Atlantique

* **donne un avis favorable** au projet de ferme éolienne du Carnet à Frossay

* **prend note** du compte rendu du conseil d'école « Les Courlis »

* **réfléchit** au devenir de la passerelle de Rohars

* **prend note** de la demande d'installation d'un parc sécurisé pour les enfants, les parents et les assistantes maternelles de la commune

* **désigne** Mme Surget référente pour la démarche qualité des points d'arrêts du transport scolaire mise en place par la Communauté de Communes Loire et Sillon

* **est informé :**

✓ du don du Club de l'Amitié au CCAS d'un montant de 1 488.81€ correspondant au solde de leur compte pour 1397.90€ et au remboursement de leur assurance pour 90.91 €

✓ de la plainte déposée pour des nuisances subies par des entraînements de chevaux

✓ de l'invitation du Bouée Boxing Club à fêter les 10 ans d'existence du club le 23 avril à partir de 17h30 au complexe polyvalent de Savenay.

✓ des remerciements de l'association Choréd'elles et la Section des jeunes sapeurs pompiers volontaires de Savenay pour la subvention qui leur a été allouée

✓ du départ en retraite de Mme Gabrielle Trégret depuis le 1^{er} avril et fixe la date du 20 mai 2011 pour une réception

✓ que les travaux du bâtiment accueil enfance se déroulent comme prévu, le retard se résorbe

- ✓ que la commission scolaire a visité le restaurant scolaire de Quilly, de la demande de devis pour l'acquisition du mobilier
- ✓ du calendrier de passage du cabinet recruté pour définir les zones humides sur le territoire communal
- ✓ de la réunion de réception des travaux d'installation du plateau sportif qui aura lieu le mardi 26 avril à 17h
- ✓ des travaux d'avancement de la réhabilitation de la Chapelle de Rohars à savoir les murs remontés et la pose des corniches.
- ✓ de la présentation de l'esquisse des travaux de la future bibliothèque réalisée par l'architecte prévue le mardi 26 avril à 18h

Commission communale

✗ Aménagement de la future bibliothèque : il est décidé d'associer la Commission Bâtiment, la Commission Culture et un bénévole de la bibliothèque pour suivre le dossier de travaux

Commission intercommunale

✗ Environnement : présentation au prochain conseil municipal du projet de redevance incitative des ordures ménagères

LES SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SU SILLON DE BRETAGNE QUI VOUS ALIMENTE EN EAU POTABLE, VOUS INFORME :

Des entreprises privées proposent régulièrement par courrier une « assurance contre les fuites d'eau » : ces démarches commerciales n'émanent pas du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable du Sillon de Bretagne.

Chacun est cependant libre de souscrire un contrat « assurance fuite » pour son réseau privatif. Évaluez alors l'intérêt qu'il peut représenter pour votre installation. Renseignez-vous précisément sur la couverture du contrat, les événements garantis, les exclusions, sans oublier que votre assurance habitation couvre peut-être déjà ces risques.

Un plafonnement du montant des factures en cas de surconsommation consécutive à une fuite non décelable est déjà institué dans le périmètre du Syndicat.

BOUÉE

Dimanche 19 juin de 14h à 18h

RDV au château de la Cour de Bouée pour une visite du pigeonnier à coupole et de la chapelle.
Lâcher de pigeons à 16h00

Avec la participation de l'association colombophile "L'hirondelle des landes"

Organisée par le groupe d'histoire locale

Gratuit

Renseignements
au 02 40 56 12 74 ou 02 40 56 14 61



Les derniers prieurs de Sainte-Anne de Rohars (deuxième partie)

Jean-Louis de La Houssaye (1751-1767)

Après le décès, le 15 mars 1750 à Paris, de Claude Mesmin de Silly qui avait été prier commendaire de Sainte-Anne de Rohars pendant quasiment un demi-siècle, ce ne sont pas moins de quatre ecclésiastiques qui se sont succédé à Rohars pour prendre possession du prieuré en l'espace de cinq mois. Les habitants du village, comme tous à l'époque, étaient accoutumés aux disputes des gens d'Eglise pour la possession des bénéfices ecclésiastiques, mais le nombre des compétiteurs était rarement aussi élevé.

Le premier à venir, le 21 décembre 1750, fut Guillaume Phelipon, prêtre, bachelier en théologie, chanoine de l'église cathédrale de Nantes. Le prieuré lui avait été accordé par l'évêque, Pierre Mauclerc de La Muzauchère. Il était accompagné du recteur de Cordemais, René Bouchaud, d'un notaire de cette paroisse, Maître Vincent Magouet, sieur de Maupertuis, et d'un marchand de Bouée, René Chevalier.

Le 9 mars 1751, c'est François Le Gentilhomme, vicaire de Bouée qui demeurait à Rudesse, qui prenait possession du prieuré au nom de Jean-Chrystome Desnoyers de Bréchainville, prêtre, curé de la paroisse d'Epiez dans le diocèse de Toul. Il se trouve que l'abbé commendaire de Sainte-Marie de Pornic, dont dépendait le prieuré, Jean-Baptiste de Lanux, était chanoine de l'église cathédrale de Toul. Les deux hommes se connaissaient donc. L'abbé de Lanux, en tant qu'abbé commendaire, aurait dû avoir obtenu du pape une autorisation appelée *indult* afin de pouvoir nommer les titulaires des prieurés dépendant de son abbaye, mais bien qu'il fût abbé de Pornic depuis des années, il avait dû négliger de solliciter cette autorisation. Aussi, non habilité à le faire lui-même, il avait prié le pape, dès juillet 1750, d'accorder le prieuré à Bréchainville, mais la cour de Rome avait refusé. Bréchainville ne s'était pas avoué vaincu ; arguant des libertés de l'église gallicane (l'église de France), selon lesquelles le pape était obligé d'accorder un bénéfice vacant situé en France au premier clerc capable qui le sollicitait, il avait fait *appel comme d'abus* au parlement de Bretagne, la juridiction supérieure de la province. Celui-ci l'avait autorisé à s'adresser à l'évêque de Nantes, mais ce dernier lui avait refusé le prieuré, car il venait de l'attribuer à Phelipon. Bréchainville s'était alors retourné vers l'archevêché de Tours ; il avait obtenu des provisions du chapitre de la cathédrale le 10 février 1751, le siège archiépiscopal étant vacant. Lors de sa prise de possession, Vincent Magouet de Maupertuis vint au nom de Phelipon manifester son opposition. Deux bourgeois assistèrent à cette prise de possession : Jean Loréal, sieur des Hettières (à Savenay) et Fiacre Philippeau, son gendre.


Le 4 mai 1751, Bertrand Doyhenard, prêtre du diocèse de Bayonne, trésorier de l'église cathédrale de Nantes, vint à son tour prendre possession du prieuré de Rohars. Il avait fait valoir en cour de Rome que la collation du bénéfice à Bréchainville était nulle, sous prétexte que l'abbé de Lanux n'avait pas d'*indult*. On appelait *dévolut* cette forme de désignation aux bénéfices par le pape à la suite de la dénonciation d'une irrégularité. Doyhenard était à la fois bien et mal renseigné, car il place le prieuré sous l'invocation de la Sainte Vierge Marie et non de Sainte Anne. L'acte de prise de possession ne mentionne aucune opposition ni la présence de témoins locaux. Néanmoins, dès le 27 mai, Doyhenard passa ferme du prieuré à la Demoiselle Mosnier pour la somme de 1100 livres et une barrique de vin rouge.

Phelipon, qui sentait que ses droits étaient mal assurés, sollicita la cour de Rome et en obtint de nouvelles provisions. Il revint à Rohars pour prendre une nouvelle fois possession du prieuré ; c'était le 20 juillet 1751. Un laboureur du village, Julien Landais, est mentionné comme témoin.

Entre temps, l'abbé de Lanux était décédé en janvier 1751 et c'est un grand vicaire du diocèse de Nantes, Jean-Olivier Berthou de Kerverzio, qui lui avait succédé comme abbé de Pornic, sur nomination du roi. Il avait obtenu aussitôt du pape un *indult* lui permettant de disposer des bénéfices vacants de son abbaye. Il put ainsi nommer rapidement un prier pour Sainte-Anne de Rohars. Son choix se porta sur un de ses neveux à la mode de Bretagne, Jean-Louis de La Houssaye, prêtre du diocèse de Vannes, où il était vicaire à Marzan. C'était un homme encore jeune, puisqu'il était né le 21 septembre 1723 à Rieux, à la maison noble du Tertre. Il ne vint pas prendre possession du prieuré en personne mais donna procuration à un prêtre de Savenay, Julien Ménoreau, qui prit possession en son nom le 23 août 1751. Un notaire de Bouée, Maître Pierre Augay fut l'un des témoins. L'acte mentionne « des vestiges de logemens et maisons au coin de la chapelle vers le nort » qui étaient les ruines de la maison prieurale.


Quatre prétendants pour un bénéfice, l'affaire ne pouvait être réglée que par la justice, d'abord devant le présidial de Nantes, puis, en appel, le parlement de Bretagne à Rennes. Sur le terrain, deux fermiers devaient se disputer les revenus, l'un au nom de Phelipon, l'autre au nom de Doyhenard. Des avocats rédigeaient des mémoires pour faire valoir les titres de leur client.

I



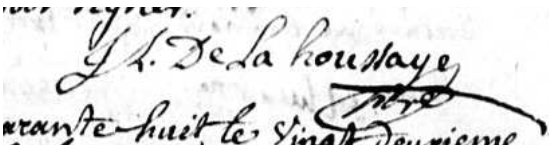
M É M O I R E

CONCERNANT *le Prieuré de Sainte-Anne* DE ROHARD.

 A Présentation faite à Monsieur de la Houssaye par Monsieur de Querverzio, Abbé de Sainte Marie de Pornid, le 29 Juillet 1751, du Prieuré de Sainte Anne de Rohard, au Diocèse de Nantes, est-elle valable, & l'Institution faite en conséquence donne-t-elle un Titre qui doit l'emporter sur les Titres & Provisions des Sieurs de Bréchainville, Doyhenard & Phelypon? Telle est la Question soumise à la

Un extrait de la première page d'un mémoire judiciaire en faveur de Jean-Louis de La Houssaye (Archives départementales de la Loire-Atlantique, H 81)

Jean-Louis de La Houssaye finit par l'emporter et fut maintenu dans la possession du prieuré par arrêt du parlement de Bretagne du 14 août 1753. Il vint à Rohars aussitôt, dès le 27 août 1753, et fit dresser par un notaire un inventaire des ornements de la chapelle. Celle-ci ne renfermait que le strict nécessaire d'objets liturgiques. Le plus précieux était un calice d'argent avec sa patène. Vincent Magouet, sieur de Maupertuis, toujours fermier du prieuré, assistait à cet inventaire.

L'année suivante, Jean-Louis de La Houssaye devint rec-
teur de Caden, près de Redon, et il le resta jusqu'à sa mort. Il ne conserva pas un fermier général pour son prieuré. Avec l'aide d'un homme de confiance sur place, il louait lui-même les différents biens et revenus du bénéfice à différents particuliers. En 1767, c'est Jean Rebondin, maréchal-taillandier demeurant au bourg de Bouée, qui affermait au nom de l'abbé de La Houssaye qui lui avait donné une procuration générale.

Jean-Louis de La Houssaye mourut à Caden le 11 septembre 1767. Le prieuré de Sainte-Anne était une nouvelle fois vacant.

J'espère n'avoir pas rebuté le lecteur attentif par cet exposé un peu aride, mais qui cherche à rendre la complexité du système bénéficial, c'est-à-dire de l'attribution des biens de l'Eglise sous l'Ancien Régime. L'enchevêtrement des compétences des différents acteurs, pape, évêque, abbé commendataire, ouvrait la porte à toutes les convoitises et les ecclésiastiques de l'époque, totalement habitués aux querelles qui en découlaient, ne semblent pas avoir eu conscience que leur comportement en l'occurrence était fort éloigné de l'idéal évangélique.

A suivre

BOUÉE TENNIS DE TABLE

Résultats du Tournoi Communal du samedi 12 février

*Loisir principal

- 1^{er}: Nicolas BELLIOT
- 2^{ème}: Erwann MAILLARD
- 3^{ème}: Jimmy LABAUT
- 4^{ème}: Anthony LEGAL

*Loisir Consolante

- 1^{er}: Sébastien RICORDEL
- 2^{ème}: Valentin AUBRY
- 3^{ème}: Elodie BERNARD
- 4^{ème}: Vincent RAVIENTE

* Tous principal

- 1^{er}: Jean-Marie FURET
- 2^{ème}: Jean-François LEBARS
- 3^{ème}: Yoann BRETECHE
- 4^{ème}: Anthony LABAUT

*Tous consolante

- 1^{er}: David RIALLAND
- 2^{ème}: Steven DELALANDE
- 3^{ème}: Baptiste AUBRY
- 4^{ème}: Nicolas BELLIOT

* Handicap principal

- 1^{er}: Yoann BRETECHE
- 2^{ème}: Benjamin DEMION
- 3^{ème}: Patrice AMOSSE
- 4^{ème}: Jean-François LEBARS

*Handicap consolante

- 1^{er}: Thomas BRILLAUD
- 2^{ème}: Dimitri JOSSE
- 3^{ème}: Sullivan JAGU
- 4^{ème}: Maurice GARCION



EQUIPE « Division 0 » Poule « C »				
23/01/2011	BOUEE TT1	8	Vertou ASP 1	12
06/02/2011	ASGEN 5	9	BOUEE TT1	11
20/02/2011	BOUEE TT1	9	ST LUCE 4	11
20/03/2011	ORVAULT 2	3	BOUEE TT1	17
27/03/2011	BOUEE TT1	16	ST NAZ. LEON 2	4
03/04/2011	VIELLEVIGNE 1	10	BOUEE TT1	10

EQUIPE « Division 2 » Poule « B »				
23/01/2011	POULIGUEN 1	13	BOUEE TT2	7
06/02/2011	BOUEE TT2	12	ST MICHEL 3	8
20/02/2011	PRESQU ILE 5	10	BOUEE TT2	10
20/03/2011	BOUEE TT2	10	PAIMBOEUF 2	10
27/03/2011	MISSILLAC 1	6	BOUEE TT2	14
03/04/2011	BOUEE TT2	14	TRIGNAC 4	6

EQUIPE « Division 4 » Poule « A »				
23/01/2011	BOUEE TT3	8	CORDEMAIS 2	2
06/02/2011	ST MICHEL 5	1	BOUEE TT3	9
20/02/2011	BOUEE TT3	4	ST BREVIN 3	6
20/03/2011	Besné Donges 3	0	BOUEE TT3	10
27/03/2011	BOUEE TT3	8	MISSILLAC 2	2
03/04/2011	BOUEE TT3	6	ASGEN 8	4

EQUIPE « Division 4 » Poule « B »				
23/01/2011	BOUEE TT4	9	PENHOET 5	1
06/02/2011	Atlan Vilaine 2	6	BOUEE TT4	4
20/02/2011	BOUEE TT4	4	ST BREVIN 4	6
20/03/2011	CORDEMAIS 3	10	BOUEE TT4	0
27/03/2011	BOUEE TT4	3	POULIGUEN 3	7
03/04/2011	BOUEE TT4	3	COUERON 4	7

EQUIPE « Division 4 » Poule « R »				
23/01/2011	LE BAUT 3	9	BOUEE TT5	1
06/02/2011	BOUEE TT5	10	LE GAVRE 4	0
20/02/2011	ST LUCE 13	6	BOUEE TT5	4
20/03/2011	BOUEE TT5	5	ORVAULT 8	5
27/03/2011	TOUTES AIDES 1	1	BOUEE TT5	9
03/04/2011	CARQUEFOU 7	3	BOUEE TT5	7

EQUIPE CADETS « Division » Poule « B »				
22/01/2011	BOUEE TT	5	AEPR REZE 1	5
05/02/2011	Pont St Martin 1	8	BOUEE TT	2
19/02/2011	BOUEE TT	6	Les Sorinières 3	4
19/03/2011	BOUEE TT	7	SAUTRON 1	3
26/03/2011	Loroux Bottereau	6	BOUEE TT	4
02/04/2011	BOUEE TT	0	BRIVET 1	10

Prochain BOUEE INFOS N°172

Dépôt des articles et annonces à la mairie ou par courriel mairie.bouee@wanadoo.fr
jusqu'au 14 juin 2011 - Site internet : www.bouee.fr

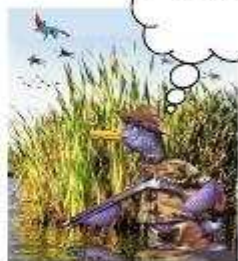
BOUEE

Rendez-vous à 12H30 salle Polyvalente

DIMANCHE
5 JUIN
2011

REPAS DES CHASSEURS

Apéritif
Buffet d'hors d'œuvre
Surprise du cochon et sa garniture
Fromage
Dessert-Café



Tarifs boissons comprises
Adultes : 16 euros
Enfants (jusqu'à 12 ans) : 8 euros
Enfants (jusqu'à 5 ans inclus) gratuit

Réservations jusqu'au 29 mai 2011 chez Marcel Brétéché : 02.40.56.13.71

BOUÉE

Place de l'église

VENDREDI 17 JUIN
A PARTIR DE 18H00

RECHERCHE MUSICIENS
tél 0962315962

Fête de la musique en plein air

BUVETTE - GRILLADES

Entrée Gratuite

Imprimé par nos soins le relais de bouée

ne pas jeter sur la voie publique

BOUEE



SAMEDI 18 JUIN 2011

CONCOURS DE PETANQUE

A partir de 13 h 00 à la salle polyvalente de Bouée, concours en doublette ouvert à tous
Inscription : 10 Euros par doublette.

1^{er} Lot : Bouteille de Pastis
2^{ème} Lot : Bouteille de Whisky
3^{ème} Lot : Bouteille de Porto
4^{ème} Lot : Bouteille de Martini
Du 5^{ème} au 6^{ème} lots : Bouteille de vin fin

Un lot à chaque participant
Un lot pour la première doublette féminine
Un lot pour la première doublette jeune



JET DU BOUCHON A 14 H 00 BAR - SANDWICHS - GRILLADES

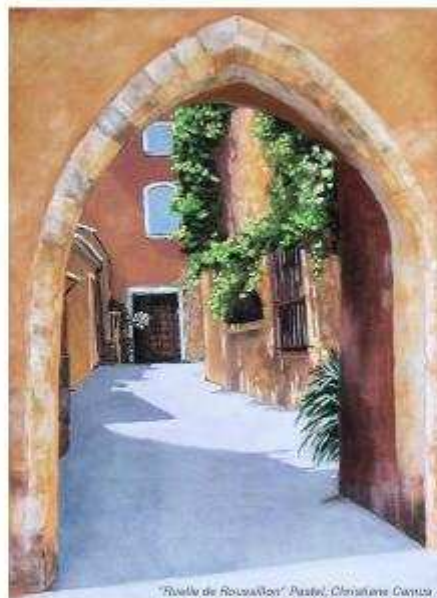
Organisation BOUEE TENNIS DE TABLE

EXPOSITIONS

Peinture et sculpture

Du 8 mai au 26 septembre 2011

Les expositions sont renouvelées en début de mois



"Ruelle de Rouzaillon" Peintre: Christiane Carrez

Le dimanche de 14h30 à 19h

Entrée libre

L'Épicerie d'Art

Route de la Vicière

44 BOUÉE

02492 00 14 00 43 04

sur le parcours d'ESTUAIRE